



**Honoraires d'agence T.T.C. à la charge de l'acquéreur
applicable par tranches successives.**

**Le montant des honoraires est calculé par cumul en appliquant à chaque
tranche du montant de la transaction les taux suivants :**

Prix de vente "net vendeur"	honoraires
De 0 à 25000 Euros	Forfait de 2500 euros
De 25001 à 50000 Euros	8%
De 50001 à 100 000 Euros	6%
De 100001 à 200000 Euros	5%
De 200001 à 350000 Euros	4%
De 350 001 à 2 00000 Euros	3%
De 2 000001 à 3 000000 Euros	2%
Supérieur à 3 000000 Euros	1%

**Exemple d'honoraires d'agence au prix de 100 000 euros net vendeur :
2 500 euros de forfait + 8% de 25 000 + 6% de 50 000
soit 7 500 euros T.T.C (7,8 %)**

**Pour les programmes neufs, les honoraires d'agence sont à la charge du
promoteur à hauteur de 5 % T.T.C. sur les prix indiqués.**

La charge des honoraires est contractuellement fixée

